

TERRES D'ARMOR HABITAT, 1er bailleur social des Côtes d'Armor et propriétaire des deux terrains à l'angle des rues de la Ville Bougault et Henri Poincaré à Saint-Brieuc, va y construire 26 nouveaux logements. Les travaux débuteront fin janvier.



Les deux parcelles de la rue Henri Poincaré étaient libres depuis la déconstruction par le bailleur, en 2017, de deux immeubles de 72 logements. Construits en 1958, ils étaient devenus obsolètes et ne répondaient plus aux besoins des ménages. Les 26 nouveaux logements se composeront de 10 logements collectifs du T2 au T3, 6 logements intermédiaires du T2 au T3 et de 10 pavillons du T3 au T6. Les logements collectifs et intermédiaires bénéficieront de places de stationnement. Les pavillons possèderont un garage et une place de stationnement.

L'architecture des bâtiments a été pensée par l'agence LAAB Architectes de Lannion pour s'intégrer au mieux à son environnement, essentiellement composé de maisons de ville. Les allées de hêtres bordant les terrains seront conservées.

Le panachage de typologies permettra de proposer une mixité de taille des ménages.

Plus de 80 % financé par TAH

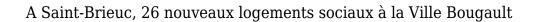
Le projet entre dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Le coût de l'opération s'élève à 4 050 665, financé à 15 % par TERRES D'ARMOR HABITAT sur fonds propres et à 66 % via les prêts règlementés de la Banque des Territoires et un emprunt auprès d'Action Logement. La commune de Saint-Brieuc et Saint-Brieuc Armor Agglomération participent à hauteur de 258 500 € chacune, l'ANRU pour 144 900 € et le Conseil Départemental des Côtes d'Armor pour 108 000 €.

95 % des entreprises présentes sur le chantier sont costarmoricaines, 100 % sont bretonnes. L'Office exprime la volonté de travailler davantage avec les entreprises locales dès lors que celles-ci ont la capacité à répondre aux besoins exprimés dans le cadre de la commande publique.

Mise en location fin 2025

Les logements devraient être proposés à la location au deuxième semestre 2025. En Côtes d'Armor, 70% de la population est éligible à un logement social. Toute demande de logement social peut être complétée en ligne sur le site internet <u>tah-location.bzh</u> ou en retirant un dossier à l'agence TERRES D'ARMOR HABITAT Saint-Brieuc, 1 boulevard





Clémenceau.

Renseignements : Tél. 02 96 62 20 90